UN ÉLÉMENT DE CEINTURE PROVENANT DE SAINT-MÉDARD DE SOISSONS (Aisne)

par Denis DEFENTE *

Au cours des fouilles de sauvetage de 1981, nous avons trouvé à Saint-Médard de Soissons un élément de ceinture de la deuxième moitié du XIVe siècle. (Fig. 1). Il nous paraît intéressant, dans le cadre de cette revue, d'évoquer cet accessoire de toilette du Moyen Age, mal connu du public et dont les renforts métalliques apportent une datation rapide et sans frais à l'archéologue.

LA CEINTURE AU MOYEN AGE

A l'étude des textes de l'époque il s'avère que les termes de ceinture, courroie et tissu, ou leur traduction latine, désignent le même objet, c'est-à-dire : une longue lanière de cuir ou de tissu munie d'une boucle à l'une des extrémités (fig. 2). L'autre extrémité passe dans la boucle, s'accroche à son ardillon et retombe librement. D'une catégorie un peu à part sont les ceintures entièrement en or ou entièrement en argent. Elles nous rappellent qu'aux XIVe siècle et XVe siècle, les vêtements ont atteint un tel luxe que des ordonnances somptuaires de plus en plus contraignantes essaient d'enrayer le phénomène.

Parmi les catégories plus simples le mot « tissu » évoque en général une ceinture de soie ou de laine agrémentée parfois de fils d'or ou d'argent. Le mot courroie désigne indifféremment une ceinture de cuir ou de textile, une série d'éléments métalliques peut compléter cette ceinture : clous, ardillon, boucle, mordant. Les mordants sont simples ou articulés (plusieurs mordants simples articulés entre eux par une charnière). Simples ou articulés, ils ont deux fonctions :

1) fixés avec la boucle ils évitent l'usure précoce à cet endroit de la ceinture : il s'agit du mordant à boucle ;

2) fixé à l'autre extrémité de la ceinture, il aide principalement à engager le passage de celle-ci dans la boucle. Par ailleurs, par son poids il plombe cette extrémité libre qui ainsi « tombe » mieux sur la robe : il s'agit du mordant libre.

L'apparition des mordants, leur évolution et leur disparition ont été liées à une mode (Fingerlin... fig. 336. Typentafel XII-XV, p. 218). Toutefois l'emploi du mordant n'est primitivement lié ni à la forme de la boucle ni à son style. Ce n'est qu'à partir du XVe siècle que le raffinement des décors harmonisera l'ensemble.

FIG. 1. — *Mordant de ceinture provenant de Saint-Médard de Soissons, Musée de Soissons.*

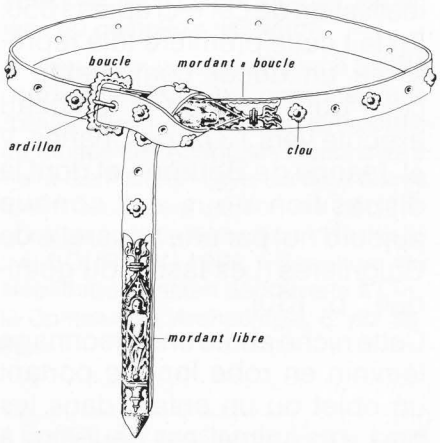

FIG. 2. — *Modèle de ceinture auquel pouvait appartenir le mordant de Saint-Médard.*

* Musée de Soissons, 2, rue de la Congrégation, Soissons (Aisne).

L'élément de Saint-Médard

Circonstance de la découverte

Trouvé à l'occasion des fouilles de sauvetage effectuées en 1980 et 1981 à Soissons à l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Médard. Ces fouilles ont permis de constater, entre autres, qu'au moment de la destruction finale de l'église principale, à partir de 1792, des tranchées avaient été creusées le long des murs pour en extraire les pierres. Quelques années plus tard, le site était nivellé avec les gravats de démolition avant d'être transformé en jardin romantique. L'objet étudié aujourd'hui provient de l'une des ces fosses, celle située à l'extérieur du bas-côté nord de la 4e travée, où il était associé à un matériel de haute époque.

Description : L. 96 mm ; l. 14,6 mm ; E. 5,7 mm.

Trois tôles de cuivre jaune d'épaisseur égale (≃ 0,4 mm) sont tenues ensemble par deux rivets.

La première tôle, emboutie, est découpée suivant l'architecture d'une niche ouvragée. Ce type d'architecture a été largement employé au XIVe siècle, dans tous les arts, que ce soit la sculpture, les objets d'art, le vitrail, les textiles ou les manuscrits. Le culot supportant la figure, le gable du dais, mais surtout la dimension importante du fleuron qui les couronne, nous incitent à situer la réalisation de celle-ci après 1350. En fait cette première tôle représente un décor comparable à celui qui encadrait le tombeau exécuté vers 1376 de Charles V et Jeanne de Bourbon et dont la disposition nous est connue aujourd'hui par une aquarelle de Gaignières (Les fastes du gothique... p. 130).

Cette niche abrite un personnage féminin en robe longue portant un objet ou un enfant dans les bras. Un animal est peut-être à ses pieds. La coiffure est dite « à truffreau ». Il s'agit de nattes parfois postiches que l'on enroulait largement sur les tempes. Voir, pour exemple, deux œuvres attribuées à Jean de Liège vers 1376 et 1380 reproduites dans le catalogue « Les fastes du gothique... ». Jeanne de Bourbon, p. 120, fig 68, Louvre, Paris ou Marie de France, p. 133, fig. 78. The Metropolitan Museum, New York.

La deuxième et la troisième tôle sont toutes deux de même forme, et servent de support à la première. Un léger guillochage prolonge sur la deuxième tôle l'architecture de la première.

Le faible écartement en haut entre la deuxième et la troixième tôle laisse à penser que cet élément était bien fixé à l'extrémité d'une ceinture, mais plutôt en textile qu'en cuir. Le bas de notre ensemble est légèrement amputé mais il rappelle la forme du culot de la première tôle. Cette extrémité pouvait difficilement servir de charnière reliant cette pièce à une autre semblable (mordant articulé) ou à une boucle (mordant à boucle). Nous sommes bien en présence d'un mordant libre simple.

Dans notre recherche, nous n'avons pas trouvé d'élément vraiment comparable à celui que nous présentons ici. L'inventaire de Fingerlin signale des éléments métalliques à Laon provenant de la collection Hidé. Mais ils sont assez rustiques, de style et d'époque variables (Fingerlin... pp. 366-367). Le Kat., n° 137, fig. 146 du British Museum qu'il signale, daté du milieu du XIVe siècle, est plus proche par la forme mais il reste non figuratif. Le N° 344 du catalogue « Exposition d'art en Yougoslavie » (Trovnik, Bosnie, Herzégovie) présente également une pièce assez proche. C'est donc un objet peu commun qui est venu, par les fouilles, enrichir les collections du Musée de Soissons. La catégorie à laquelle il appartient (mordant libre), le style de la coiffure de la figure (à truffreau), celui de l'architecture représentée (type tombeau de Charles V) et les éléments comparatifs (British Museum) nous incitent bien à dater celui-ci de la deuxième moitié du XIVe siècle, sinon du dernier quart. Souhaitons que cette publication nous fasse connaître une autre pièce avec personnage semblable à celle-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage général

BOUCHER François, *Histoire du costume de l'Antiquité à nos jours,* Paris, 1965.

Thèse et mémoire

GOULARD Monique, *Les accessoires métalliques du vêtement civil au Moyen Age, XIIe-XVe siècles.* (Mémoire de maîtrise sous la direction de Louis Grodecki et J.M. Pesez).

PIPONNIER Françoise, *Costumes et vie sociale à la cour d'Anjou XIVe-XVe siècles.* (Thèse éditée, Paris, 1970).

Inventaire général des éléments de ceinture du Moyen Age

FINGERLIN Ilse, *Gürtel des hohen tund späten mittelalters,* Deutscher Kunstverlag, 1971.

Catalogues d'expositions

Exposition d'art en Yougoslavie, Paris, 1971.

Les fastes du gothique. Le siècle de Charles V. Paris, 1981/1982.